



Plan d'actions alpin pour la conservation du tétras-lyre et de ses habitats 2017 -2022

Bilan 2022





SOMMAIRE

RAPPELS	4
Bilan synthétique des actions menées en 2022	7
Bilan par actions menées en 2022.....	11
ACTION n°1	11
ACTION N°2	12
ACTION n°3	13
ACTION n°4	16
ACTION n°5	17
ACTION n°6	18
ACTION n°7	19
ACTION n°8	20
ACTION n°9	21
ACTION n°10.....	23
ACTION n°11.....	24
ACTION n°12.....	26
Acronymes	28

RAPPELS

Le Tétrás-lyre est une espèce à forte valeur patrimoniale, témoin de la présence d'habitats très riches sur le plan biologique. En France, son état de conservation peut être considéré comme défavorable, inadéquat d'après la typologie établie par le Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN) et classé « quasi menacé » dans la liste rouge nationale de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN). Suite au constat d'une baisse des effectifs nationaux de Tétrás-lyre d'environ 10% entre les deux dernières décennies, la DREAL et la Région Rhône-Alpes (aujourd'hui Auvergne Rhône-Alpes) ont initié le premier plan d'actions pour la conservation du Tétrás-lyre et de ses habitats en 2010. Au vu des résultats et réalisations du premier plan, il a été décidé collectivement de poursuivre cette dynamique au travers d'un second plan d'actions alpin pour la conservation du Tétrás-lyre et de ses habitats 2017-2022 « PATLY 2 ».



Jeune mâle de Tétrás-lyre

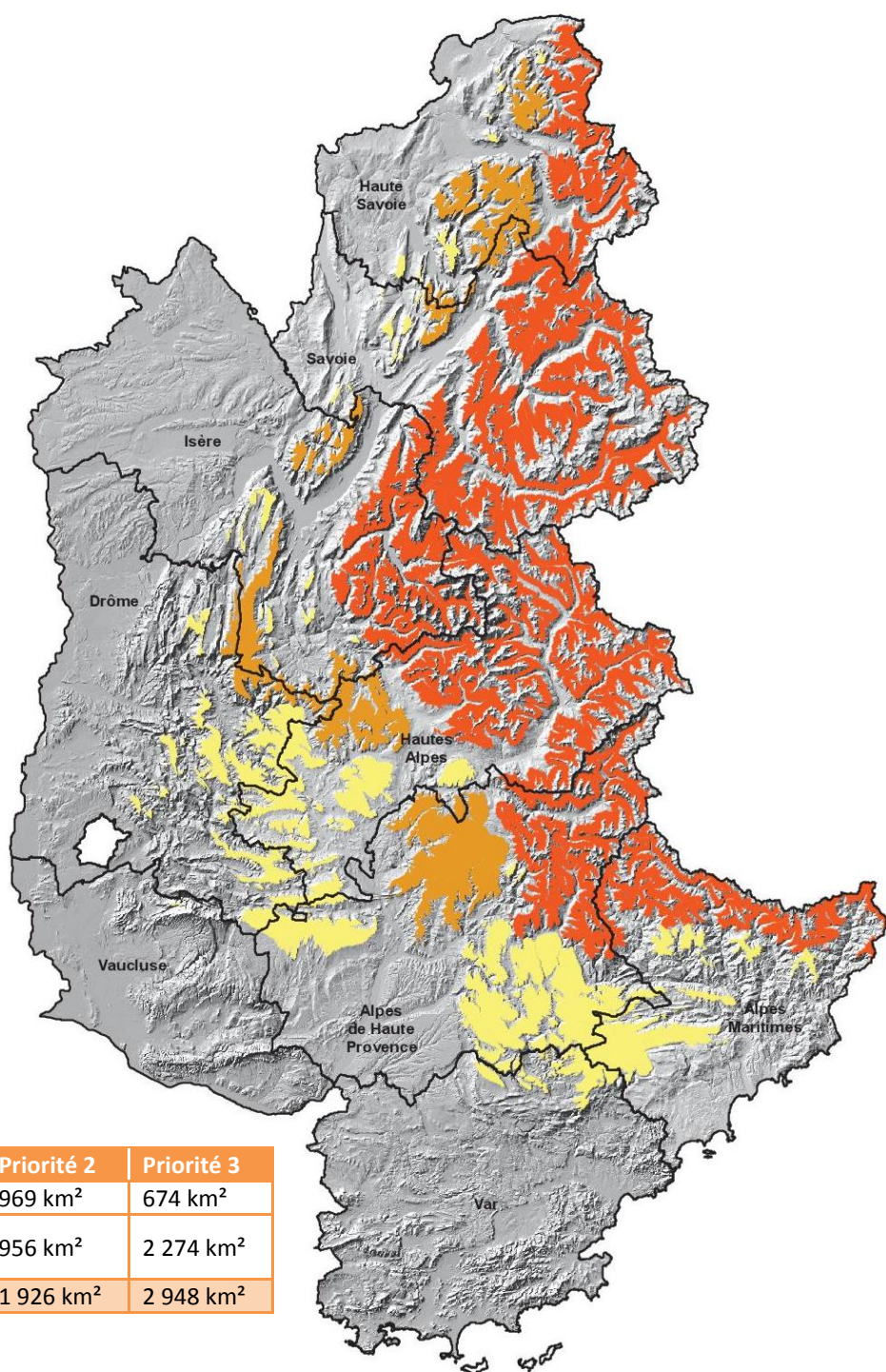
Cette démarche repose sur un large partenariat, afin de pouvoir agir simultanément sur les différents facteurs efficaces et à une échelle spatiale suffisante pour espérer obtenir des résultats tangibles. Outre la localisation et la hiérarchisation des enjeux, le plan d'actions s'attache, notamment, à coordonner les contributions des différents partenaires et à mobiliser les financements nécessaires à la mise en œuvre des actions. Les priorités spatiales retenues visent à maintenir une population viable à long terme et les connections avec la Suisse et l'Italie en tenant compte de l'évolution des aires de répartition chorologiques liées aux perspectives de changements climatiques.

Répartition des unités naturelles de présence par ordre de priorité spatiale

Priorité 1 : Unités naturelles (massifs ou vallées) qui abritent les effectifs les plus importants pour constituer une métapopulation viable, d'au moins 4 000 poules, ainsi que celles qui permettent d'assurer leur connexion par les versants.

Priorité 2 : Unités naturelles qui abritent des effectifs importants (au moins 60 poules) ; ainsi que les unités qui permettent de les « relier » à l'aire de priorité 1.

Priorité 3 : Autres unités de présence, incluses dans « l'aire de référence de la décennie 1980-1989 ».



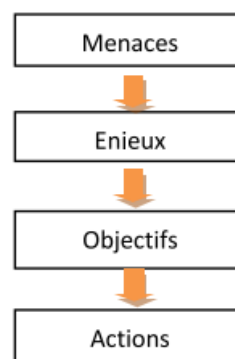
Région	Priorité 1	Priorité 2	Priorité 3
Auvergne Rhône Alpes	3 352 km ²	969 km ²	674 km ²
Provence Alpes Côte d'Azur	3 029 km ²	956 km ²	2 274 km ²
TOTAL	6 381 km ²	1 926 km ²	2 948 km ²

Source : Office Français de La Biodiversité/Observatoire des Galliformes de Montagne, 2010, rectification 2017

Les priorités d'actions sont déclinées à partir de la hiérarchisation des menaces qui pèsent sur l'oiseau (cf. Plan d'actions alpin pour la conservation du Tétrás-lyre et de ses habitats 2017-2022 - l'essentiel du plan d'actions).

Onze actions ont été proposées lors de l'élaboration du plan d'actions n°2. Une action supplémentaire sur les missions régaliennes, a été ajoutée lors du comité de pilotage du 18 avril 2018.

Ainsi, douze actions ont été retenues et seront mises en œuvre sur la période de 2018 à 2022.



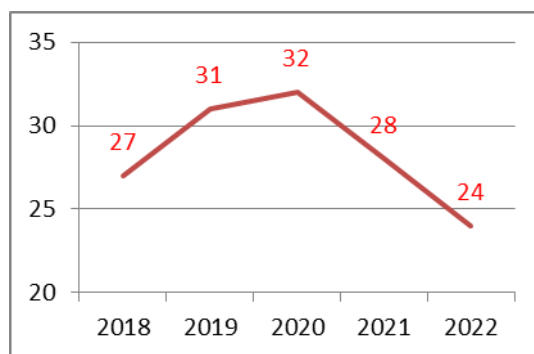
ACTIONS	PRIORITE
A1 : Disposer d'une boîte à outils opérationnelle pour la mise en œuvre et l'évaluation des actions engagées	2
A2 : Optimiser les stratégies d'interventions par l'identification, la priorisation et la cartographie des conditions environnementales et des pressions humaines influençant le statut de conservation du tétras-lyre	1
A3 : Multiplier les actions de conservation du tétras-lyre et de ses habitats à l'échelle locale	2
A4 : Intégrer la conservation et la quiétude des habitats dans les politiques publiques sectorielles dédiées à la montagne	2
A5 : Intégrer la conservation et la quiétude du tétras-lyre et de ses habitats dans les projets d'aménagement	2
A6 : Optimiser la gestion et la circulation des données inhérentes au plan d'actions	1
A7 : Harmoniser les missions régaliennes sur le tétras-lyre et ses habitats	2
A8 : Évaluer les impacts des actions de préservation/restauration du tétras-lyre et de ses habitats	2
A9 : Pérenniser et améliorer le suivi démographique du tétras-lyre	3
A10 : Organiser des formations labellisantes des acteurs du plan	1
A11 : Sensibiliser à la prise en compte des enjeux de conservation du tétras-lyre en période hivernale	2
A12 : Organiser la gouvernance du plan d'actions	1

Bilan synthétique des actions menées en 2022

Moyens consacrés à la mise en œuvre des actions

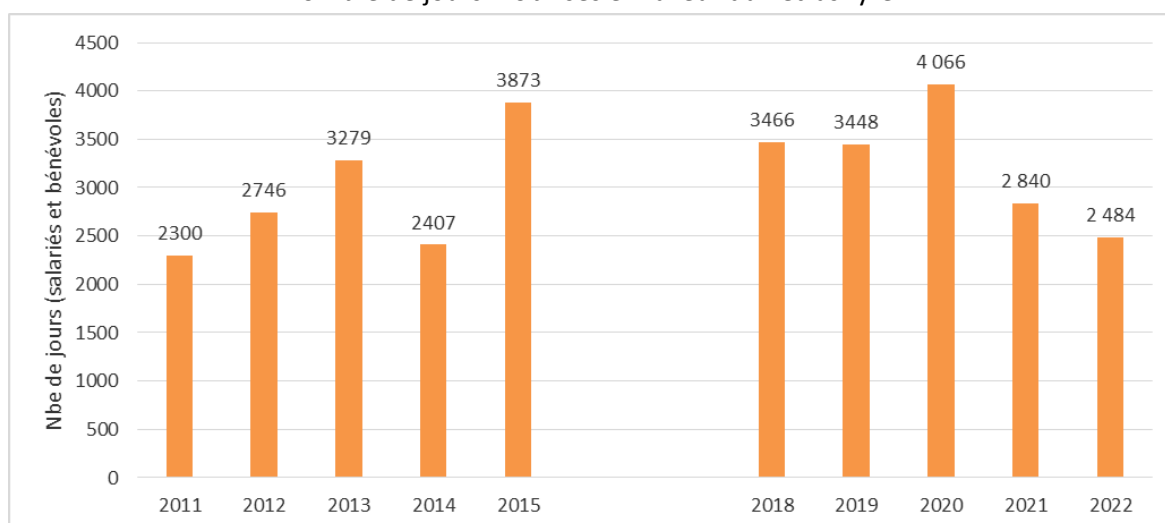
Les partenaires du plan d'actions ont été consultés afin d'obtenir une estimation du temps passé par action et ainsi du coût correspondant. A noter, que seuls quelques partenaires réalisent un suivi précis du budget engagé. 24 structures (15 en AuRA, 7 en PACA et 2 alpines) ont renseigné le temps passé et/ou les actions réalisées durant l'année 2022. Le bilan financier est donc minimal et estimatif.

Evolution du nombre de structures ayant renseigné leur temps passé dans la mise en œuvre des actions du plan :



Au total, a minima 2 485 jours (2840 jours en 2021) ont été consacrés à la mise en œuvre des actions du plan en 2022, dont 1 755 jours (2 034 jours en 2021) pour les personnes salariées et 730 jours (806 jours en 2021) pour les bénévoles mobilisés notamment lors des comptages de Tétras-lyre au printemps. Les temps passés en 2022 sont inférieurs aux années précédentes. Ces chiffres sont à prendre avec prudence car ils sont liés au reporting effectué par les partenaires. Certains d'entre eux, relativement actifs et réalisant un certain nombre d'opérations n'ont pas réalisé leur bilan.

Nombre de jours mobilisés en faveur du Tétras-lyre :



Les informations sur le temps passé et les données financières fournies par certains partenaires permettent de faire une estimation minimale du coût de réalisation des actions du PA TLY 2 en 2022. 779 752€ (1 071 392€ en 2021) ont été consacrés à la mise en œuvre des actions du PA TLY 2, dont

72 950€ (80 500€ en 2021) estimés pour le temps passé par des bénévoles (considérant une journée bénévole valorisée à 100€). 152 413€ (355 501€ en 2021) ont également été investis principalement pour le suivi d'oiseaux par collier GPS mais également pour la réalisation de travaux, l'achat de matériel de sensibilisation et communication,

En 2022, la mise en place des actions a bénéficié d'un soutien financier de :

- L'Europe via le programme POIA, N2000,
- L'Etat via l'éco-contribution, le FNADT-CIMA, l'EEDD, le plan de relance,
- La DREAL Auvergne Rhône-Alpes,
- Les régions Auvergne Rhône-Alpes et Sud,
- Les conseils départementaux de la Haute-Savoie via le Contrat de Territoire Espaces Naturels Sensibles (CTENS) Pays de mont Blanc, de l'Isère et de la Savoie
- L'Office Français de la Biodiversité via le programme Agrifaune,
- La communauté de communes Pays du mont Blanc,
- Des chantiers d'insertion (ARECE)
- Les domaines skiables des Trois Vallées et de Montgenèvre,
- Electricité De France (EDF).

Certains partenaires percevant des financements de sources diverses n'ont pas été en mesure d'en faire une estimation. Le montant total de l'ensemble des financements extérieurs est donc un montant minimal. En 2022, il s'élève à 369 265€ (513 142€ en 2021) soit 47% du montant total.

Focus régional :

		AuRA	PACA
Nombre de jours	Salariés	1 225	530
	Bénévoles	600	130
	total	1 825	660
Coût de mise en œuvre des actions	Salariés	400 077 €	154 312 €
	Bénévoles	60 000 €	13 000 €
	Prestation, achat de matériels, ...	136 914 €	15 499 €
Montants des financements extérieurs (%)		53 %	30 %
Montants des auto-financements (%)		47 %	70 %

Concernant la répartition du temps passé par domaine d’actions, les actions appartenant au domaine d’actions « amélioration des connaissances », ont nécessité le plus grand nombre de jours (1538 jours salariés et bénévoles).

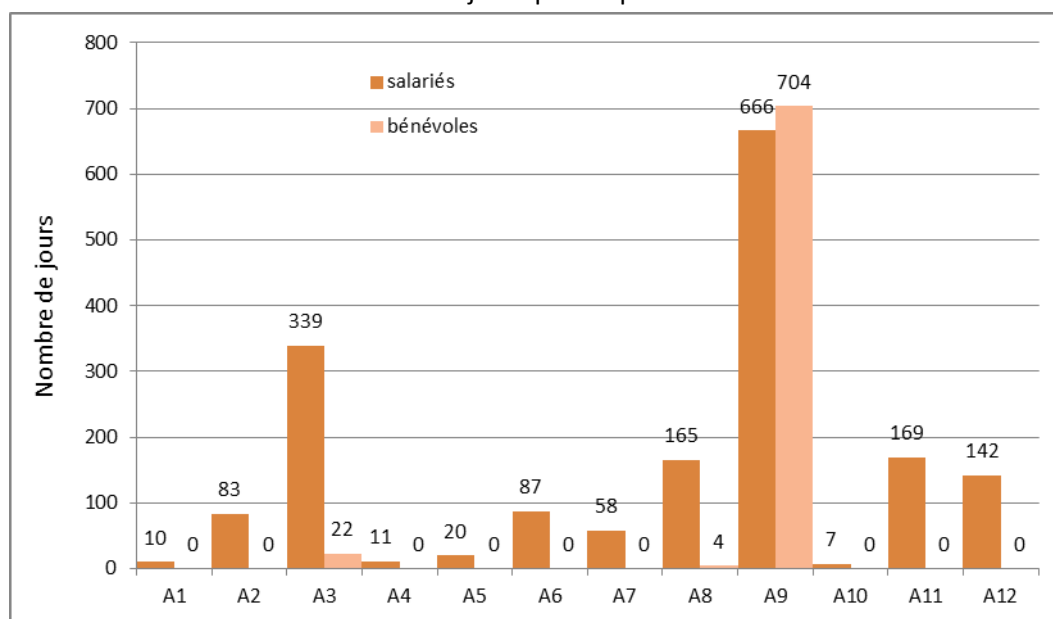
Répartition du temps passé (jours salariés et bénévoles) par domaine d’actions

Année	Conservation	Amélioration des connaissances	Sensibilisation et communication	Gouvernance
2010	45 %	49 %	3 %	2 %
2011	50 %	45 %	2 %	3 %
2012	38 %	57 %	1.5 %	3.5 %
2013	50 %	38 %	6 %	6 %
2014	39 %	49 %	8 %	4 %
2015	50 %	39 %	7 %	5 %
2018	37 %	54 %	4 %	6 %
2019	35 %	57 %	4 %	4 %
2020	32 %	53 %	6 %	9 %
2021	32 %	61 %	3 %	4 %
2022	25 %	62%	7%	6%

Concernant la répartition du temps passé par action, l’action A9 « Pérenniser et améliorer le suivi démographique du Tétras-lyre » est l’action ayant mobilisé le plus grand nombre de jours (1370 jours) suivi de l’action A3 « multiplier les actions de conservation du Tétras-lyre et de ses habitats à l’échelle locale » (360 jours).

Le graphique ci-après montre la répartition du nombre de jours consacrés à chaque action pour cette année 2022.

Nombre de jours passés par action :



Focus régional :

Répartition du temps passé (en nombre de jours salariés + bénévoles) par domaine de d'actions :

Région	Conservation	Amélioration des connaissances	Sensibilisation et communication	Gouvernance
AuRA	461	1115	110	138
PACA	167	423	66	4

Répartition du temps passé (en nombre de jours salariés + bénévoles) par action :

Région	A1	A2	A3	A4	A5	A6	A7	A8	A9	A10	A11	A12
AuRA	10	20	312	10	15	48	48	153	963	5	105	138
PACA	0	63	49	1	5	39	10	16	407	2	64	4

Bilan par actions menées en 2022

Domaine CONSERVATION		
ACTION n°1	DISPOSER D'UNE BOITE A OUTILS OPERATIONNELLE POUR LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS	PRIORITE 1 2 3
Enjeux	CON 1 : Conservation, connexion et quiétude des habitats	CON 2 : Réduction des facteurs de mortalité anthropique
Objectifs stratégiques	OB 1 : Contenir la progression des ligneux et éviter le pâturage trop précoce dans les habitats de reproduction OB 2 : Maintenir les habitats et leur connexion dans le cadre des projets d'aménagement OB 3 : Limiter le dérangement pendant les périodes sensibles OB 4 : Préserver les essences forestières importantes en hiver	OB 5 : Limiter les pertes dues aux percussions dans les câbles OB 6 : Adapter la gestion cynégétique
Objectifs opérationnels	- Disposer d'outils, de connaissance et de gestion, standardisés à l'échelle du massif - Les mobiliser pour les actions de conservation à l'échelle locale	
Continuité avec le PA TLY 1	A2, A3, A4 et A9	
Description des opérations	O 1.1 : Perfectionner les diagnostics des habitats de reproduction et d'hivernage, notamment en intégrant un volet « autres galliformes » et « biodiversité remarquable » O 1.2 : Organiser une structuration des données de terrain à recueillir auprès des acteurs et référents locaux (type sciences participatives) O 1.3 : Mutualiser les méthodes de diagnostic pastoral et proposer des contenus types pour les documents cadres O 1.4 : Elaborer un guide des bonnes pratiques forestières, et de limitation du dérangement O 1.5 : Mettre à jour le guide Internet d'aménagement des domaines skiables au fur et à mesure de l'évolution des réglementations et en fonction des initiatives locales O 1.6 : Elaborer les critères d'un label « TLY » à décliner pour certaines pratiques et accompagner sa prise en compte dans les démarches de certification ou labellisation existantes	
Pilote de l'action	Fédération Régionale des Chasseurs AuRA et l'Observatoire des Galliformes de Montagne	
Etat d'avancement / Résultats principaux	Le Groupe Technique National Agrifaune « pastoralisme et petite faune de montagne » est en cours d'élaboration d'une boîte à outils pastorale Le guide internet d'aménagement des domaines skiables a été mis à jour. Il est en cours de test au près des exploitants domaines skiables.	
Informations	- Guide Internet d'aménagement des domaines skiables	

Domaine CONSERVATION		
ACTION N°2	OPTIMISER LES STRATEGIES D'INTERVENTION PAR L'IDENTIFICATION, LA PRIORISATION ET LA CARTOGRAPHIE DES CONDITIONS ENVIRONNEMENTALES ET DES PRESSIONS HUMAINES INFLUENÇANT LE STATUT DE CONSERVATION DU TÉTRAS-LYRE	PRIORITE 1 2 3
Enjeux	CON 1 : Conservation, connexion et quiétude des habitats	CON 2 : Réduction des facteurs de mortalité anthropique
Objectifs stratégiques	OB 1 : Contenir la progression des ligneux et éviter le pâturage trop précoce dans les habitats de reproduction OB 2 : Maintenir les habitats et leur connexion dans le cadre des projets d'aménagement OB 3 : Limiter le dérangement pendant les périodes sensibles OB 4 : Préserver les essences forestières importantes en hiver	OB 5 : Limiter les pertes dues aux percussions dans les câbles OB 6 : Adapter la gestion cynégétique OB 7 : Éviter de favoriser les prédateurs
Objectifs opérationnels	- Cibler les actions de connaissance et de gestion - Orienter les politiques publiques et les dispositifs financiers dédiés	
Continuité avec le PA TLY 1	A1	
Description des opérations	O 2.1 : Caractériser spatialement et temporellement les pratiques pastorales en mobilisant notamment la dernière enquête pastorale O 2.2 : Caractériser spatialement et temporellement les pratiques sylvicoles en précisant les enjeux économiques et de protection O 2.3 : Caractériser spatialement et temporellement les pratiques touristiques et récréatives qui s'exercent au sein de l'aire d'incidence des domaines skiables O 2.4 : Caractériser spatialement et temporellement les pratiques récréatives hivernales hors de l'aire d'incidence des domaines skiables O 2.5 : Caractériser spatialement et temporellement les pratiques cynégétiques O 2.6 : Qualifier l'état de conservation des habitats de reproduction et d'hivernage en intégrant la dynamique d'évolution des milieux, notamment par télédétection O 2.7 : Etablir une cartographie hiérarchisée des contraintes/facteurs limitants pour le Tétras-lyre	
Pilote de l'action	Observatoire des Galliformes de Montagne	
Etat d'avancement / Résultats principaux	L'action 2 nécessite la réalisation de l'action 6 qui n'est, à ce jour, non finalisée. L'OFB et l'IRSTEA mène une étude de modélisation d'habitat de reproduction grâce à la méthode LIDAR. Le PNV et PNE ont identifié les zones non pâturées en cœur de parc, en cours de fermeture et les zones surpâturées.	
Informations	/	

Domaine CONSERVATION		
ACTION n°3	MULTIPLIER LES ACTIONS DE CONSERVATION DU TÉTRAS-LYRE ET DE SES HABITATS A L'ECHELLE LOCALE	PRIORITE 1 2 3
Enjeux	CON 1 : Conservation, connexion et quiétude des habitats	CON 2 : Réduction des facteurs de mortalité anthropique
Objectifs stratégiques	OB 1 : Contenir la progression des ligneux et éviter le pâturage trop précoce dans les habitats de reproduction OB 2 : Maintenir les habitats et leur connexion dans le cadre des projets d'aménagement OB 3 : Limiter le dérangement pendant les périodes sensibles OB 4 : Préserver les essences forestières importantes en hiver	OB 5 : Limiter les pertes dues aux percuSSIONS dans les câbles OB 6 : Adapter la gestion cynégétique OB 7 : Éviter de favoriser les prédateurs
Objectifs opérationnels	- Cibler les actions de connaissance et de gestion - Orienter les politiques publiques et les dispositifs financiers dédiés	
Continuité avec le PA TLY 1	A4, A8, A9, A10, A14, A15, A16, A18	
Description des opérations	O 3.1 : Acquérir les données manquantes relatives aux galliformes de montagne O 3.2 : Réalisation de diagnostics éco-pastoraux en lien avec la préservation des Tétras-lyre O 3.3 : Recueillir des informations relatives aux prédateurs (rapaces, renards...) lors des opérations de terrain et les porter à connaissance O 3.4 : Prendre en compte les enjeux Tétras-lyre dans la gestion courante des domaines skiables, notamment par la mise en place de refuges hivernaux O 3.5 : Prendre en compte les enjeux Tétras-lyre en période hivernale hors domaines skiables, notamment par la mise en place de refuges hivernaux O 3.6 : Contribuer à la prise en compte du Tétras-lyre dans les documents cadre de la gestion forestière (aménagement forestiers, plans simples de gestion, schémas de desserte) et s'assurer de leur application dans la gestion courante et l'exploitation des forêts O 3.7 : Mettre en œuvre des actions combinées de gestion pastorale et de restauration d'habitats de reproduction O 3.8 : Rendre les déchets alimentaires non accessibles aux prédateurs O 3.9 : Accompagner les éleveurs dans la mise en œuvre des mesures de gestion/restauration O 3.10 : Accompagner les exploitants des domaines skiables dans la mise en œuvre des actions de gestion/restauration O 3.11 : Améliorer les dispositifs de visualisation des tronçons dangereux O 3.12 : Améliorer les dispositifs visualisant les refuges hivernaux O 3.13 : Améliorer les techniques de réouverture de milieu	
Pilote de l'action	Fédération Régionale des chasseurs AuRA et l'Observatoire des Galliformes de Montagne	

**Etat d'avancement /
Résultats principaux**

Mise en œuvre des actions de conservation sur les habitats d'hivernage :

En 2022, Asters et le PNR du massif des Bauges ont diagnostiqué plus de 1000 ha afin d'identifier les habitats favorables à l'hivernage du Tétraz-lyre.

La FRC PACA et l'OFB SD 04 ont accompagné la station de Sainte Anne la Condamine (04) dans la mise en place d'une zone de tranquillité sur leur domaine.

Le PNV a accompagné le domaine skiable de Val Cenis et les Arcs pour la mise en place de 2 zones de tranquillité sur chacune des stations.

Asters a mis en place des zones de tranquillité sur la Balme aux Contamines-Montjoie, à Vogéal, à Salvadon et à Commune.

Le PNE a aménagé et entretenu deux zones de tranquillité sur la tête du Fouran. L'OFB SD 05 a réuni les acteurs locaux pour la mise en place d'une zone de tranquillité sur Cervières.

La FDC 38 a mis en place une zone de tranquillité en dehors des domaines skiables.

Le conseil départemental de l'Isère et le PNR du massif des Bauges ont mis en place des zones de tranquillité sur leur territoire.

Ainsi, en 2022, 13 zones de tranquillité ont été mises en place.

La FRC PACA et le PNV ont amélioré la délimitation et visualisation de 4 zones de tranquillité existantes par l'achat et poses de fanions et de panneaux.

Le PNV a accompagné le territoire d'Aussois dans sa réflexion de partage de l'espace entre activités hivernales et faune sauvage par de la réalisation de concertation, groupes de travail et la mise en œuvre d'actions telles que la mise en place d'itinéraires de ski de randonnée balisé, la définition d'un projet de panneaux à des points stratégiques, l'amélioration de balisage parapente, aide à la réflexion de pistes raquette pédagogiques.



Mise en œuvre des actions sur les câbles de remontées mécaniques :

Asters et le PNV ont accompagné les exploitants des stations dans la mise en place de dispositifs de visualisation des câbles de remontées mécaniques : ils ont ainsi apporté leur expertise, programmé et hiérarchisé la visualisation des câbles de remontées mécaniques notamment à travers 32 plans de visualisation (respectivement 15 et 17 plans de visualisation) et visualisés ou démontés respectivement 5 et 22 km de câbles.

La FRC PACA et l'OFB SD 04 ont accompagné la station du Sauze pour la mise en place de système de visualisation.

La FDC 04, l'OFB SD 04, la communauté de communes Vallée de l'Ubaye Serre Ponçon Natura 2000 ont équipé des téléskis de Dormillouse de systèmes anti-percussion.

La FDC 38 a également participé à la visualisation de câbles de remontées mécaniques

En 2022, 4 remontées mécaniques ont fait l'objet d'une visualisation.

	L'OGM a mis à disposition des domaines skiables, une plateforme d'informations où sont centralisées toutes les informations nécessaires pour la mise en œuvre d'actions de conservation sur leur domaine. Dans le cadre du POIA Birdski, le PNV et Asters ont mené des études de recherche et innovation afin d'améliorer les systèmes de visualisation. Pour cela, deux volets ont été développés : - des caméras thermiques et infrarouges ont été installées pour une période d'un an afin d'évaluer la fréquentation aviaire à proximité des remontées mécaniques ; - les capacités visuelles des oiseaux sont analysées (longueur d'onde, contraste et champ visuel). Les résultats sont attendus courant 2023. La FDC 74 et le PNV ont installé pour test des nouveaux systèmes de visualisation decatex sur les Arcs.  <u>Mise en œuvre des actions de conservation sur les habitats de reproduction :</u> La SEA 74 et la FRC AuRA ont réalisé un diagnostic, basé sur une enquête, des pratiques de restauration des sols et de végétalisation en domaine skiable alpin. La FDC 38, l'OFB DIR AuRA, le PNE et le PNV ont : - sensibilisé les éleveurs aux enjeux Tétraz-lyre - mené une concertation avec les éleveurs afin de définir des plans de gestion pastoraux ou des mesures agro-environnementales (MAE) - accompagné les éleveurs pour la mise en place ou mise à jour de mesures agro-environnementales (MAE) - accompagné les éleveurs dans la mise en œuvre de mesure de gestion (report de pâturage, mise en défens des zones de reproduction, ...) et restauration des milieux. Le PNV et la FDC 38 ont réalisé des diagnostics d'habitat de reproduction. La FDC 05, 38 et 73 ont effectué des travaux de restauration d'habitat de reproduction. L'OFB DIR AuRA et le conseil départemental de l'Isère ont mis en place des zones de mise en défens estivale.
Informations	- « Habitats et galliformes en domaines skiables et contexte pastoral. Pratiques de restauration des sols et végétalisation. Diagnostic et propositions »

Domaine CONSERVATION			
ACTION n°4	INTEGRER LA CONSERVATION ET LA QUIETUDE DES HABITATS DANS LES POLITIQUES PUBLIQUES SECTORIELLES DEDIEES A LA MONTAGNE		PRIORITE
			1 2 3
Enjeux	CON 1 : Conservation, connexion et quiétude des habitats	CON 2 : Réduction des facteurs de mortalité anthropique	COM 3 : Information et formation des services de l'État, des collectivités territoriales, des organismes socio-professionnels et des propriétaires
Objectifs stratégiques	OB 2 : Maintenir les habitats et leur connexion dans le cadre des projets d'aménagement OB 3 : Limiter le dérangement pendant les périodes sensibles OB 4 : Préserver les essences forestières importantes en hiver	OB 5 : Limiter les pertes dues aux percussions dans les câbles OB 7 : Éviter de favoriser les prédateurs	OB 12 : Sensibiliser à la prise en compte de la conservation du Tétras-lyre dans le cadre des politiques publiques
Objectifs opérationnels	- Prendre en compte les enjeux de conservation du Tétras-lyre et de ses habitats dans les politiques publiques sectorielles aux différents échelons territoriaux - Veiller à une transversalité et une cohérence territoriale des diverses politiques publiques - Favoriser une démarche ascendante, valorisant les expériences de terrain dans la construction et/ou la révision des politiques publiques		
Continuité avec le PA TLY 1	A6, A7		
Description des opérations	O 4.1 : Contribuer à l'élaboration et à l'évaluation des politiques publiques touristiques, agricoles, forestières... O 4.2 : Veiller à la prise en compte de la conservation des habitats dans les procédures de planification, d'aménagement et de développement territorial (DTA, SCoT, PLU....) O 4.3 : Intégrer les enjeux de conservation du Tétras-lyre et de ses habitats dans les schémas de dessertes forestières et pastorales et dans les plans de circulation au sein des espaces protégés O 4.4 : Intégrer les enjeux de conservation du Tétras-lyre et de ses habitats dans les politiques de soutien aux communes O 4.5 : Contribuer à la prise en compte de la conservation des habitats dans les stratégies de conservation des espaces naturels (SCAP, SRADDET, Schémas départementaux des Espaces naturels sensibles) O 4.6 : Veiller à la prise en compte des enjeux Tétras-lyre dans les espaces protégés ou gérés à des fins de conservation (RNN, RNR, Charte de Parcs naturels, Réseau Natura 2000, Espaces Naturels Sensibles...) O 4.7 : Etudier la faisabilité d'intégrer des critères Tétras-lyre dans les normes des dispositifs de certification concernés (PEFC ...)		
Pilote de l'action	Fédération Régionale des Chasseurs AuRA		
Etat d'avancement / Résultats principaux	Asters a participé aux réunions d'élaboration des PAEc Mont Blanc, Chablais et Fier-Aravis. Le PNE a participé au pré-travail concernant le projet d'élaboration d'une liste rouge régionale AuRA sur les oiseaux, projet porté par l'ORB ainsi qu'au pré-travail concernant le chantier de définition des espèces sensibles.		
Informations	/		

Domaine CONSERVATION			
ACTION n°5	INTEGRER LA CONSERVATION ET LA QUIETUDE DU TÉTRAS-LYRE ET DE SES HABITATS DANS LES PROJETS D'AMENAGEMENT intégrer la conservation et la quiétude du tétras-lyre et de ses habitats dans les projets d'aménagement		PRIORITE 1 2 3
	Enjeux	CON 1 : Conservation, connexion et quiétude des habitats	CON 2 : Réduction des facteurs de mortalité anthropique COM 3 : Information et formation des services de l'État, des collectivités territoriales, des organismes socio-professionnels et des propriétaires
Objectifs stratégiques	OB 1 : Contenir la progression des ligneux et éviter le pâturage trop précoce dans les habitats de reproduction OB 2 : Maintenir les habitats et leur connexion dans le cadre des projets d'aménagement OB 3 : Limiter le dérangement pendant les périodes sensibles OB 4 : Préserver les essences forestières importantes en hiver		OB 5 : Limiter les pertes dues aux percussions dans les câbles OB 6 : Adapter la gestion cynégétique OB 7 : Éviter de favoriser les prédateurs OB 13 : Sensibiliser à la prise en compte de la conservation du Tétras-lyre dans le cadre de la gestion des espaces montagnards et notamment de l'instruction de dossiers d'aménagement
Objectifs opérationnels	- Prendre en compte les enjeux de conservation du Tétras-lyre dans les projets d'aménagement et les procédures d'évaluation environnementale, tout en veillant à optimiser les démarches administratives et réglementaires		
Continuité avec le PA TLY 1	A9		
Description des opérations	O 5.1 : Mobiliser la connaissance des enjeux Tétras-lyre (et autres galliformes) et les outils développés dans le cadre du plan d'actions pour construire les projets d'aménagement (séquence ERC) O 5.2 : Faciliter l'instruction des évaluations environnementales et la mise en œuvre des projets (prise en compte en amont des enjeux TLY, phasage travaux...) O 5.3 : Organiser un suivi particulier des engagements des maîtres d'ouvrage dans la mise en œuvre de la séquence ERC et valoriser les résultats O 5.4 : Étudier le principe d'intégration dans la séquence ERC de mesures de compensation par anticipation en lien avec le programme d'actions		
Pilote de l'action	Fédération Départementale des Chasseurs de l'Isère et Domaines Skiables de France		
Etat d'avancement / Résultats principaux	Les DREAL et les DDT ont contribué aux avis de l'Autorité Environnementale sur des dossiers incluant des enjeux Tétras-lyre. L'OFB SD 05 a émis des avis techniques et expertises sur des projets d'aménagement en montagne (tyrolienne, remontées mécaniques, pistes de ski,...). Le PNV a mené une veille sur l'intégration des enjeux Tétras-lyre dans les études d'impact du projet de remontées mécaniques et d'extension retenue colinéaire. L'OGM a communiqué des données relatives au Tétras-lyre à des bureaux d'études dans le cadre d'études d'impact de projets d'aménagement.		
Informations	/		

Domaine CONSERVATION			
ACTION n°6	OPTIMISER LA GESTION ET LA CIRCULATION DES DONNEES INHERENTES AU PA TLY		PRIORITE
			1 2 3
Enjeux	CON 1 : Conservation, connexion et quiétude des habitats	CON 2 : Réduction des facteurs de mortalité anthropique	GOUV 1 : Animation du plan d'actions
Objectifs stratégiques	OB 1 : Contenir la progression des ligneux et éviter le pâturage trop précoce dans les habitats de reproduction OB 2 : Maintenir les habitats et leur connexion dans le cadre des projets d'aménagement OB 3 : Limiter le dérangement pendant les périodes sensibles OB 4 : Préserver les essences forestières importantes en hiver	OB 5 : Limiter les pertes dues aux percussions dans les câbles	OB 14 : Coordonner le plan d'actions OB 15 : Suivre la mise en œuvre des actions et en établir le bilan
Objectifs opérationnels	- Disposer de données standardisées à l'échelle du massif - Optimiser l'archivage et le partage des données mises à jour au sein du collectif PA TLY		
Continuité avec le PA TLY 1	A11		
Description des opérations	O 6.1 : Créer et mettre à jour la base de données des pratiques pastorales : améliorations pastorales et MAEC O 6.2 : Créer et mettre à jour la base de données des pratiques cynégétiques : prélèvements, réglementation O 6.3 : Créer et mettre à jour la base de données des pratiques forestières : plans simples de gestion, clause environnementale mobilisée lors d'exploitation forestière. O 6.4 : Créer et mettre à jour une interface de consultation des refuges hivernaux et des zones sensibles galliformes de montagne en lien avec les pratiques récréatives hivernales O 6.5 : Poursuivre la centralisation des données relatives aux programmes de suivi de l'Observatoire des Galliformes de Montagne O 6.6 : Organiser les passerelles de transfert entre les bases de données O 6.7 : Tenir à disposition une base de métadonnées (type, source, organisme, date de mise à jour....) O 6.8 : Réfléchir à la diffusion des données dans la sphère publique		
Pilote de l'action	Observatoire des Galliformes de Montagne		
Etat d'avancement / Résultats principaux	Le programme Biodiv'sport suit son cours. Les zones de tranquillité sont actuellement relayées sur 7 sites de pratiquants (+2 en cours d'échanges). La gestion du programme est désormais assurée par la LPO nationale. L'OGM a développé une application web de consultation cartographique des câbles de remontées mécaniques ainsi que les zones de tranquillité.		
Informations	https://biodiv-sports.fr/login/?next=/https://geo.ofb.fr/adws/app/e50b8f3f-580a-11ec-a6e0-0b1c4cc251fc/index.html		

Domaine CONSERVATION		
ACTION n°7	HARMONISER LES MISSIONS REGALIENNES SUR LE TÉTRAS-LYRE ET SES HABITATS	
	Harmoniser les missions régaliennes sur le Tétras-lyre et ses habitats	PRIORITE 1 2 3
Enjeux	CON 1 : Conservation, connexion et quiétude des habitats	CON 2 : Réduction des facteurs de mortalité anthropique
Objectifs stratégiques	OB 3 : Limiter le dérangement pendant les périodes sensibles	OB 6 : Adapter la gestion cynégétique
Objectifs opérationnels	- Préserver les zones d'hivernage et de reproduction du Tétras-lyre - Contrôler les prélèvements	
Continuité avec la PA TLY 1	/	
Description des opérations	O 7.1 : Harmoniser les missions régaliennes réalisées par les agents assermentés dans les différentes structures O 7.2 : Recenser les atteintes à l'espèce (plan de chasse) ou à ses habitats (pratiques motorisées, utilisation des pistes forestières, non-respect des APPB et mises en défens visant la quiétude sur les zones d'hivernage, ...)	
Pilote de l'action	Office Français de la Biodiversité	
Etat d'avancement / Résultats principaux	Les services départementaux de l'OFB ont poursuivi la surveillance des prélèvements de chasse du Tétras-lyre et du respect des zones de tranquillité en zone règlementée. Asters a assuré des missions de surveillance du respect de l'interdiction des chiens dans les zones favorables au Tétras-lyre	
Informations	/	

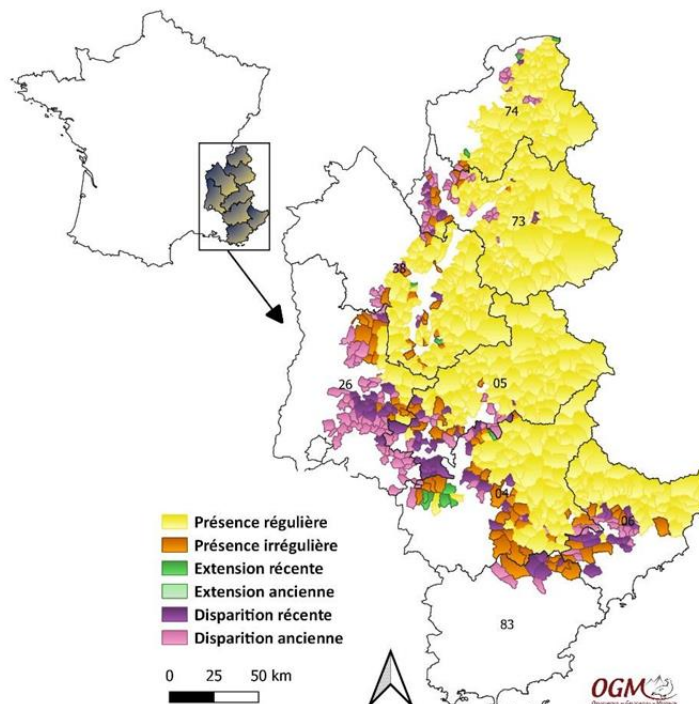
Domaine AMELIORATION DES CONNAISSANCES		
ACTION n°8	ÉVALUER LES IMPACTS DES ACTIONS DE PRESERVATION/RESTAURATION DU TÉTRAS-LYRE ET DE SES HABITATS	
	PRIORITE 1 2 3	
Enjeux	AMC 1 : Pérennité des suivis	AMC 2 : Soutien à la recherche appliquée
Objectifs stratégiques	OB 8 : Orienter et évaluer les actions	OB 9 : Mesurer l'impact des facteurs limitants
Objectifs opérationnels	- Mesurer l'efficacité des actions de gestion sur la conservation du Tétrás-lyre et de ses habitats - Adapter les actions de conservation/restauration aux besoins des oiseaux	
Continuité avec le PA TLY 1	A24	
Description des opérations	O 8.1 : Analyser la réponse (démographie et comportement) de tétras lyres aux actions de restauration d'habitat de reproduction O 8.2 : Analyser la réponse (démographie et comportement) de tétras lyres à la mise en place de zone refuge O 8.3 : Analyser la réponse du Tétrás-lyre (démographie) à des opérations de régulation des prédateurs sur trois sites qui accompagnent des actions de conservation O 8.4 : Développer des indicateurs de réponses et d'actions à destination des services techniques des structures impliquées dans la gestion du Tétrás-lyre et de ses habitats O 8.5 : Développer des indicateurs de réponse et d'action dans le cadre de la mise en œuvre d'actions de conservation du tétras et/ou de ses habitats à destination des socio-professionnels locaux (référents domaine skiable, bergers.....) O 8.6 : Développer des protocoles d'évaluation socio-économique des modifications de pratiques humaines induites par le PATLY	
Pilote de l'action	L'Office Français de la Biodiversité - service départemental des Hautes-Alpes	
Résultats principaux	La FDC 73, l'OFB DRAS, le PNV et l'OFB SD 05 ont poursuivi les études sur le comportement spatial des Tétrás-lyre. Le PNV a équipé 20 Tétrás-lyre en 2022. Les premiers résultats, des études d'analyse des impacts de la visualisation des câbles et de l'utilisation des zones de tranquillité par les oiseaux, sont attendus courant 2023. Le PNE a poursuivi le programme d'étude sur l'utilisation des zones de tranquillité par les Tétrás-lyre. Il a équipé 4 oiseaux de balises GPS. Le PNV a réalisé un suivi de la mise en place des clairières à poudreuse par la méthode des pièges photo et un diagnostic crottiers. Le PNV, Asters, le PNE et l'OFB SD 05 ont réalisé le suivi de l'efficacité des zones de tranquillité mises en place. Le PNV a réalisé une enquête sociologique d'appropriation des zones de tranquillité. Les résultats sont attendus courant 2023.	
Publications et outils produits	Les résultats sont attendus courant 2023.	

Domaine AMELIORATION DES CONNAISSANCES		
ACTION n°9	PERENNISER ET AMELIORER LE SUIVI DEMOGRAPHIQUE DU TÉTRAS-LYRE	PRIORITE
	Pérenniser et améliorer le suivi démographique du Tétras-lyre	1 2 3
Enjeux	AMC 1 : Pérennité des suivis	
Objectifs stratégiques	OB 8 : Orienter et évaluer les actions	
Objectifs opérationnels	- Disposer des éléments relatifs au Tétras-lyre pour orienter et évaluer le plan d'action - Evaluer l'impact des facteurs jugés limitants sur l'état sanitaire des oiseaux et les paramètres démographiques	
Continuité avec le PA TLY 1	A11, A13, A16	
Description des opérations	- O 9.1 : Suivre l'évolution de la répartition communale et de la répartition par unité naturelle - O 9.2 : Pérenniser les dispositifs d'échantillonnage destinés à estimer le succès annuel de la reproduction, les effectifs et leur tendance - O 9.3 : Animer le collectif des maîtres d'œuvre des programmes de suivi démographique - O 9.4 : Former et labelliser les maîtres-chiens au respect du protocole de comptage au chien d'arrêt - O 9.5 : Produire annuellement un bilan du suivi démographique du Tétras-lyre - O 9.6 : Suivre l'équipement des câbles avec des dispositifs de visualisation et l'évolution du parc des remontées mécaniques - O 9.7 : Poursuivre le suivi sanitaire sur les sites actuels voire étendre le dispositif à des secteurs prioritaires et organiser la restitution des résultats - O 9.8 : Expérimenter de nouvelles méthodes de suivi démographique (pièges photo, bioacoustique, génétique...)	
Pilote de l'action	Observatoire des Galliformes de Montagne	

Etat d'avancement / Résultats principaux

Les partenaires ont travaillé sur la réalisation d'une carte à dire d'experts de la présence globale du Tétrasyre sur les départements des Alpes du Haute Provence, des Hautes Alpes, de l'Isère et de la Drôme.

L'OGM a mené une enquête auprès de ses partenaires techniques afin de connaître la répartition spatiale du Tétrasyre (et des autres espèces de galliformes de montagne) à l'échelle communale sur la décennie 2010-2019.



L'espèce est actuellement présente de manière régulière sur 520 communes dont 11 communes au sein desquelles les partenaires ont notés une apparition durant la dernière décennie. Les résultats montrent une présence irrégulière sur 85 communes.

Les membres de l'OGM ont réalisé des comptages de coqs chanteurs au printemps sur 21 sites historiques ainsi que sur plus de 150 secteurs du plan d'échantillonnage aléatoire, répartis sur 7 régions naturelles.

Les membres de l'OGM ont réalisé des comptages de poules et jeunes en été sur 97 sites historiques répartis sur 71 unités naturelles. L'estimation de l'indice reproducteur du Tétrasyre sur les Alpes françaises en 2022 est de 1,87 jeunes/poules.

Les partenaires du plan d'actions ont poursuivi le suivi de l'évolution du parc de remontées mécaniques des stations alpines, ainsi que la visualisation de leurs câbles.

Le PNV, Asters et la FDC 38 en partenariat avec le vétérinaire Eric Belleau ont poursuivi l'étude menée sur le suivi parasitaire du Tétrasyre en domaine skiable.

Informations

- Evolution de la répartition communale du Tétrasyre - Enquête 2020 : http://carmen.carmencarto.fr/85/OGM001_TLY_2009_2019.map
Un article sera publié durant l'année 2023.
- Succès reproducteur des galliformes de montagne - Alpes –2022
- « état d'avancement du suivi parasitaire du Tétrasyre en domaines skiables - POIA Birdski - Eric BELLEAU »

Domaine FORMATION / SENSIBILISATION		
ACTION n°10	ORGANISER DES FORMATIONS LABELLISANTES DES ACTEURS DU PLAN	
	PRIORITE 1 2 3	
Enjeux	CON 1 : Conservation, connexion et quiétude des habitats	COM 1 : Sensibilisation du grand public
Objectifs stratégiques	OB 3 : Limiter le dérangement pendant les périodes sensibles	OB 10 : Communiquer sur le dérangement occasionné par les pratiques humaines pendant les périodes sensibles
Objectifs opérationnels	- Co-construire le contenu de formation avec les publics à former - Assurer la reconnaissance des acteurs formés du plan	
Continuité avec le PATLY 1	A9, A21, A22	
Description des opérations	O 10.1 : Organiser des formations à la mobilisation de la boîte à outils dédiée aux réseaux locaux d'acteurs du plan d'actions O 10.2 : Organiser des formations à destination des socio-professionnels O 10.3 : Organiser des formations à destination des bureaux d'études et services instructeurs O 10.4 : Organiser des formations à destination des maîtres d'ouvrage O 10.5 : Organiser des formations auprès des cursus universitaires dédiés aux métiers de la montagne O 10.6 : Organiser des formations auprès de gestionnaires d'espaces ou services des collectivités	
Pilote de l'action	Fédération Régionale des Chasseurs AuRA	
Etat d'avancement / Résultats principaux	La FDC 04 a réalisé une formation des socio professionnels de Chabanon sur le dérangement hivernal Le PNE a formé le grand public et les moniteurs de ski ESF au dérangement hivernal. Le PNV a formé ses hôtesse d'accueil ainsi que les futurs moniteurs professionnel outdoor academy au dérangement hivernal Asters a formé des socio professionnels de la montagne sur la vulnérabilité des Tétrasyre et les zones de tranquillité.	
Informations	/	

Domaine FORMATION / SENSIBILISATION			
ACTION n°11	SENSIBILISER A LA PRISE EN COMPTE DES ENJEUX DE CONSERVATION DU TÉTRAS-LYRE EN PERIODE HIVERNALE		PRIORITE 1 2 3
Enjeux	COM 1 : Sensibilisation du grand public	COM2 : Formations professionnelles	COM 3 : Information et formation des services de l'État, des collectivités territoriales, des organismes socio-professionnels et des propriétaires
Objectifs stratégiques	OB 10 : Communiquer sur le dérangement occasionné par les pratiques humaines pendant les périodes sensibles	OB11 : Sensibiliser les étudiants des formations supérieures et professionnelles concernées par les métiers en lien avec la montagne	OB 12 : Sensibiliser à la prise en compte de la conservation du Tétrás-lyre dans le cadre des politiques publiques OB 13 : Sensibiliser à la prise en compte de la conservation du Tétrás-lyre dans le cadre de la gestion des espaces montagnards et notamment de l'instruction de dossiers d'aménagement
Objectifs opérationnels	- Intégrer les enjeux de conservation et de quiétude du tétras dans les pratiques touristiques et récréatives hivernales		
Continuité avec le PA TLY 1	A22		
Description des opérations	O 11.1 : Développer des supports de communication standardisés (plaquettes, web...) O 11.2 : Multiplier les opérations de sensibilisation (conférence s....) O 11.3 : Initier des partenariats avec ESF O 11.4 : Initier des partenariats avec les offices du tourisme concernés		
Pilote de l'action	Fédération Régionale des Chasseurs AuRA		
Etat d'avancement / Résultats principaux	De nombreux outils de communication et sensibilisation ont été élaboré par les partenaires du plan d'actions : - La FDC 38, 73, 74, le PNV, le PNR B, DSF et l'OGM ont développé un clip de plusieurs minutes sur les enjeux Tétrás-lyre hivernaux et les actions de conservation mises en œuvre dans les stations - Le PNV a participé à la création d'une vidéo de sensibilisation portée par Fabien Maiherhoffer - Le PNV a investi dans un déguisement Tétrás-lyre pour les animations sur les domaines skiables - La FDC 38 a développé un kit de vœux à destination des domaines skiables. Celui-ci est composé d'un biscuit imprimé d'un Tétrás-lyre, d'une petite maquette en bois d'un Tétrás-lyre, une clé USB avec les différents clips développés dans le cadre du PATLY - La FRC AuRA a réalisé une maquette de Tétrás-lyre d'1,5m à disposer en station - La FDC 38 a réalisé, dans le cadre du programme Agrifaune, 3 posters introductifs sur les enjeux galliformes et le pastoralisme, exposés aux journées nationales Agrifaune le 6 mai 2022 - La FRC PACA, en partenariat avec l'office du tourisme de Serre Chevalier, a développé un flyer valorisant le travail de la station 		

	- La FRC PACA a développé un dépliant sur le dérangement hivernal - La FRC PACA et le PNR Q ont développé un jeu « mission Tétrasyre » - Asters a réalisé une exposition dans le cadre du projet européen Birdski pour une meilleure cohabitation entre les oiseaux de montagne et les sports d'hiver - La FRC PACA a mené des journées de sensibilisation auprès des guides haute montagne, des moniteurs de l'ESF, des gestionnaires et personnels de domaines skiables, de personnels d'offices du tourisme et de pratiquants de hors-piste - Le PNV a poursuivi l'animation d'un réseau d'ambassadeurs Be part of the mountain - Le PNV, Asters et l'OGM ont participé aux assemblées générales de section organisées par DSF en Savoie et Haute-Savoie - L'OFB SD 05 a réalisé des journées d'animation sensibilisation dans les collèges des Hautes-Alpes - Asters, la FRC PACA et le PNE ont conduit des conférences sur sensibilité de la faune en hiver dont le Tétrasyre - La FRC PACA a préparé et participé à l'animation du congrès national des accompagnateurs de moyenne montagne - La FDC 38, la FRC PACA, le PNV et l'OGM ont participé au congrès DSF qui s'est déroulé le 29 et 30 septembre à Lyon - De nombreux articles de presse, interviews, reportages, ... ont été réalisés
Informations	- Posters GTNA pastoralisme et petite faune de montagne - Flyer et dépliant sur le dérangement hivernal - Jeu « mission Tétrasyre » : https://drive.google.com/drive/folders/16gPiADRG-83C-VSupRhJGPAEEjf6Z3GU?usp=share_link - Clip vidéo longue durée sur les enjeux Tétrasyre et les actions mises en œuvre en station : https://drive.google.com/drive/folders/1e3MYcOjISr5Hhpt7aTkt4AqCR3CBPjF9?usp=share_link - articles de presse - vidéo de sensibilisation portée par Fabien Maiherhoffer : https://www.youtube.com/watch?v=mmRSEthadkg

Domaine GOUVERNANCE			
ACTION n°12	ORGANISER LA GOUVERNANCE DU PLAN D’ACTIONS		PRIORITE 123
Enjeux	GOU 1 : Animation du plan d’actions	GOU 2 : Valorisation du plan d’actions	
Objectifs stratégiques	OB 14 : Coordonner le plan d’actions OB 15 : Suivre la mise en œuvre des actions et en établir le bilan	OB 16 : Communiquer sur le plan d’actions	
Objectifs opérationnels	- Maintenir la dynamique collective sur la durée du plan - Faciliter la mise en œuvre et le suivi du plan d’actions - Faire connaître le plan d’actions à l’échelle nationale voire transfrontalière		
Continuité avec le PATLY 1	A24		
Description des opérations	O 12.1 : Aider à construire des projets et rechercher les financements O 12.2 : Animer la mise en œuvre du plan d'actions, notamment à travers le comité de pilotage O 12.3 : Annuellement, organiser la remontée d'informations du local au global, centraliser les bilans des actions engagées par groupes d’acteurs O 12.4 : Organiser l’évaluation du PATLY O 12.5 : Représenter le collectif du plan d’actions aux différents échelles décisionnelles O 12.6 : Faire connaître le plan à l’échelle nationale voire internationale		
Pilote de l'action	Observatoire des Galliformes de Montagne		
Etat d’avancement / Résultats principaux	La veille des financements potentiels s’est poursuivie et envoyée à tous les partenaires du plan d’actions au fil de l’eau. Un mail a été envoyé à tous les partenaires le 20 décembre 2022. Le comité technique s’est réuni le 12 septembre 2022 16 groupes de travail ont été créés en 2022 : 1- domaines skiables et activités hivernales (volet câbles et volet zones de tranquillité) 2- cartographie des activités touristiques 3- suivi GPS des oiseaux 4- suivi sanitaire 5- bioacoustique 6- génétique 7- "chasse" 8- prédation 9- communication (2020 et 2021) 10- politiques publiques 11- Projets d'aménagement et mesures ERC 12- missions régaliennes 13- milieux forestiers 14- pastoralisme (GTNA) 15- recherche de financements 16- dérangement estival Huit de ces groupes se sont réunis (en gras) Le PNV assure l’animation et la coordination du POIA Birdski. La FDC 38 assure l’animation et la coordination GTNA Agrifaune « pastoralisme et petite faune de montagne »		

	deux programmes participant activement à la réalisation des actions du plan d'actions
Informations	- Comptes rendus et supports de présentation du comité technique et des groupes de travail - Plateforme d'échanges et d'informations du plan d'actions à destination des partenaires : https://drive.google.com/drive/folders/1F5TeVwu388b84jUMLYTX0LeF3IMU3_bd?usp=share_link - Plateforme d'échanges et d'informations du plan d'actions à destination du grand public : https://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/2017-2022-plan-d-action-pour-la-conservation-du-a18217.html

Acronymes

A1 à A12 : Action

AuRA : Auvergne Rhône-Alpes

CIMA : Convention Interrégionale du Massif des Alpes

CON : conservation

CTENS : Contrat de Territoire Espaces Naturels Sensibles

DDT : Direction Départementale des Territoires

DREAL : Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement

DS : domaine skiable

DSF : Domaines Skiabiles de France

DTA : directives territoriales d'aménagement

EDF : Electricité De France

EEDD : Education à l'Environnement et au Développement Durable

ENS : Espace Naturel Sensible

ERC : Eviter réduire compenser

ESF : Ecole de Ski Français

FDC : Fédération Départementale des Chasseurs

FNADT : Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire

FRC : Fédération Régionale des Chasseurs

GPS : Global Positioning System ; Système mondial de positionnement

GTNA : Groupe Technique National Agrifaune

IRSTEA : Institut national de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture

LPO : Ligue pour la Protection des Oiseaux

MAEc : mesure agro-environnementale et climatique

MNHN : Muséum National d'Histoire Naturelle

N2000 : Natura 2000

OB : objectif

OFB : Office Français de la Biodiversité (DIR : Direction Interrégionale ; DR : Direction Régionale ; SD : Service départementaux ; DRAS : Direction de la recherche et Appui Scientifique)

OGM : Observatoire des Galliformes de Montagne

ONF : Office National des Forêts

ORB : Observatoire Régional de la Biodiversité

PACA : Provence Alpes Côtes d'Azur

PAEc : projets agro-environnementaux et climatiques

PATLY : Plan d'Actions pour la conservation du Tétralyre et de ses habitats 2017-2022

PEFC : Programme de reconnaissance des certifications forestières

PLU : Plan Local d'Urbanisme (I : intercommunal)

PN : Parc National (V : Vanoise ; E : Ecrins)

PNR : Parc Naturel Régional (B : Bauges ; C : Chartreuse ; V : Vercors ; Q : Queyras)

POIA : Programme Interrégional du Massif Alpin

RNN : Réserve Naturelle Nationale

RNR : Réserve Naturelle Régionale



SCAP : Stratégie de Création des Aires Protégées

SCoT : schéma de cohérence territoriale

SEA : Société d'Economie Alpestre

SRADET : Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires

UICN : Union Internationale pour la Conservation de la Nature

UN : unité naturelle

ZT : zone de tranquillité

CONSERVER LE TETRAS-LYRE... TOUS ENSEMBLE



Avril 2023
B. Amblard
Observatoire des Galliformes de Montagne